

FÉDÉRATION GÉNÉRALE FORCE OUVRIÈRE BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS - BOIS - PAPIER-CARTON MATÉRIAUX - CÉRAMIQUE

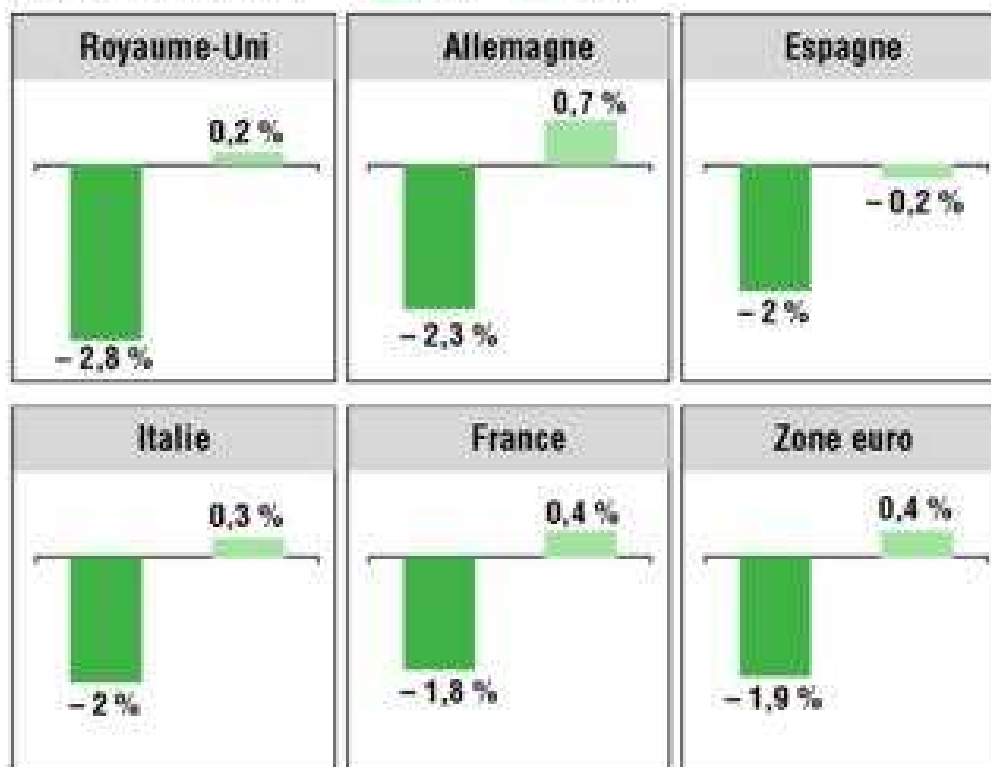
REVUE DE PRESSE SEMAINE 4/09

1

La croissance prévue dans les principaux pays de l'Union européenne

Variations annuelles du PIB

■ 2009 ■ 2010



« Les Echos » / Source : Commission européenne

1. Service minimum : la CGT met en garde Nicolas Sarkozy
2. Gautier-Sauvagnac et Parisot face à face au tribunal
3. Un rapport préconise une réforme du Conseil économique, social et environnemental
4. A quoi sert le ministre de la Relance ?
5. Le bâtiment lance un appel aux 505 maires
6. Les caisses de congés payés du BTP dans le viseur du Sénat
7. Europe : Bruxelles prévoit la pire récession depuis les années 1940
8. La CGC marque une pause dans sa fusion avec l'Unsa
9. Nicolas Sarkozy calme le jeu avec les syndicats
10. Ameublement : Vauconsant assure le (self-)service
11. Le déficit de la Sécurité sociale revu à la hausse pour 2008
12. UIMM : règlement de comptes entre patrons au tribunal
13. SNCF : au moins 4 syndicats prévoient un appel à la grève le 29 janvier
14. La CFE-CGC ne signe pas l'accord sur l'assurance chômage
15. Jean-Claude Trichet voit la reprise en 2010 et veut des réformes
16. Discours d'investiture: la presse souligne la mutation d'Obama
17. Artisans et TPE restent confiants, mais prudents face à la crise
18. Petite baisse pour les heures sup
19. Au Medef, une conseillère très bien payée...
20. Moral des industriels : l'analyse d'économistes
21. La consommation a reculé en décembre mais ne s'effondre pas
22. Vers la création d'un carnet de santé des salariés
23. Logement en Ile-de-France : les prix de l'ancien attendus en baisse de 5% en 2009
24. Bic en baisse, passe à l'offensive en Inde
25. Laurent WAUQUIEZ, secrétaire d'Etat chargé de l'Emploi à l'Assemblée générale de l'AFPA

Les échos 19 janvier 2009

Service minimum : la CGT met en garde Nicolas Sarkozy

Service minimum, trouble maximal. En ouvrant, jeudi, la porte à un renforcement de la loi sur le service minimum, Nicolas Sarkozy a piqué les syndicats au vif. Ces derniers n'ont guère apprécié la démarche et le lui feront savoir aujourd'hui, à l'occasion des vœux du chef de l'Etat aux forces vives de la Nation (partenaires sociaux et associations).

Dénonçant l'amalgame fait entre le cas particulier de la fermeture, mardi, de la gare Saint-Lazare, en réponse à l'agression la veille d'un cheminot, et l'efficacité globale du service minimum, Bernard Thibault, leader de la CGT, l'a clairement indiqué, vendredi, à François Fillon, qui le recevait à Matignon : « *Il n'y a aucune raison de tout mélanger pour justifier la réouverture du débat sur le droit de grève* », qui « *est largement assez encadré* ». A l'approche du mouvement du 29 janvier, la CGT y voit aussi une tentative de diversion : « *On attend des réponses sociales à la crise, et l'Etat détourne l'attention en s'en prenant aux grévistes* », s'insurge Maryse Dumas. Dans un climat social déjà tendu, la manœuvre est risquée, a prévenu Jacques Voisin (CFTC) : « *Ce n'est pas le moment d'agiter ce genre de chiffon rouge* ».

Grèves de 59 minutes

Les députés de la majorité sont pourtant tentés de lancer l'offensive. Dès vendredi, Eric Ciotti (UMP) a défendu une ligne très dure et déposé une proposition de loi pour autoriser la réquisition du personnel. Président en 2007 de la commission parlementaire spéciale sur le service minimum, Hervé Mariton (UMP) défend une approche plus mesurée mais néanmoins très ambitieuse : « *La solution de 2007 est restée partielle ; il ne faut pas en trahir l'esprit en réquisitionnant les grévistes, mais il faut l'adapter pour empêcher qu'on la contourne.* » Le président de l'Assemblée nationale, Bernard Accoyer, a indiqué hier, à Dimanche soir politique d'itélé-France Inter-« Le Monde », qu'il « *proposerait dès mardi* » que Jacques Kossowski, rapporteur de la loi sur le service minimum, « *évalue l'application du texte* » « *pour aller plus loin* » dans son application.

Autant de changements à même de constituer « *des casus belli* », prévient Maryse Dumas (CGT). Y compris chez les syndicats plus modérés : « *Il y a des lignes jaunes à ne pas franchir* », rappelle Jacques Voisin (CFTC).

Conscient de marcher sur des œufs, l'exécutif tente donc de rassurer. « *Le vrai problème, ce sont les grèves de 59 minutes. Le service minimum a bien fonctionné l'année dernière, et il n'est pas question de revenir sur l'ensemble de la loi* », glisse une source gouvernementale, qui rappelle que « *le Conseil constitutionnel prendra soin, comme lors de la première loi, de préserver le droit de grève.* »

De son côté, le ministre de l'Education nationale, Xavier Darcos, a affirmé hier au Grand Rendez-vous Europe1/« Le Parisien-Aujourd'hui en France » que « *le service minimum d'accueil dans les écoles primaires en cas de grève fonctionnera le 29 janvier* » et a appelé « *les familles à s'en saisir* ».

Gautier-Sauvagnac et Parisot face à face au tribunal

La présidente du Medef poursuit en diffamation un ancien président de l'UIMM, Daniel Dewavrin. Ce dernier affirme qu'elle avait connaissance des pratiques financières de la métallurgie. Denis Gautier-Sauvagnac vient témoigner à la barre.

Audience sous haute tension, cet après-midi, au tribunal de grande instance de Paris. Daniel Dewavrin, président de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) de 1999 à 2006, est poursuivi par Laurence Parisot, présidente du Medef depuis 2005, pour « *diffamation publique* ».

Le patronat retient son souffle, car plusieurs protagonistes du scandale lié aux retraits d'argent liquide de l'UIMM (19 millions d'euros entre 2000 et 2007) seront présents. Dans le camp de la métallurgie, les trois derniers présidents ont prévu de faire le déplacement. Daniel Dewavrin, défendu par l'avocat Olivier Metzner, a fait citer comme témoins son prédécesseur, Arnaud Leenhardt, et son successeur, Denis Gautier-Sauvagnac, dont ce sera la première apparition publique depuis plus d'un an. Du côté du Medef, Laurence Parisot, défendue par William Bourdon, veut créer la surprise en faisant témoigner à la barre Hugues-Arnaud Mayer, président de la commission territoriale du Medef.

Ce n'est pas du fond de l'affaire UIMM dont il sera question, mais d'une bataille médiatique féroce remontant au samedi 8 mars 2008. Ce jour-là, « Le Monde » publie une interview de Laurence Parisot, dans laquelle la patronne des patrons affirme avoir appris les pratiques financières de l'UIMM par la presse, le 25 septembre 2007.

« De sacrés menteurs »

En début d'après-midi, Daniel Dewavrin, joint par l'AFP, déclare : « *Denis Gautier-Sauvagnac m'a dit avant l'été 2007 qu'il avait eu une conversation avec Laurence et qu'elle était parfaitement au courant.* » Interrogé un mois plus tard par la brigade financière, Daniel Dewavrin sera plus précis : « *Alors qu'elle interrogeait Denis Gautier-Sauvagnac sur la poursuite de ces pratiques, il lui avait souri et elle avait conclu en disant : «Je vois que vous continuez.»* »

Un peu plus tard dans la journée du 8 mars, « DGS » fait confirmer par son avocat les propos de Daniel Dewavrin. Laurence Parisot riposte alors par communiqué : « *Les propos de Daniel Dewavrin et Denis Gautier-Sauvagnac selon lesquels j'aurais été informée (...) «dès avant l'été 2007» sont mensongers. Ils sont gravement diffamatoires à mon encontre en ce qu'ils signifient que j'aurais menti.* » Réplique de Daniel Dewavrin, sur France Inter cette fois : « *Elle ne dit pas qu'elle savait depuis longtemps que ces choses-là existaient et qu'elle en a tiré profit pour mener sa politique.* »

A 20 heures, la présidente du Medef apparaît sur le plateau de France 2 : « *Ce sont de sacrés menteurs, ces messieurs (...). Ces deux personnes ont fait des déclarations tellement scandaleuses que j'ai immédiatement décidé de porter plainte pénalement en diffamation (...), je trouve ça lamentable que l'industrie soit représentée par ces personnes-là, qui constituent une vieille garde de l'UIMM.* » La plainte pénale se transformera finalement en simple assignation au civil, assortie d'une demande de réparation d'un euro à titre de dommages et intérêts.

Secrétaire générale limogée

Ces derniers jours, Laurence Parisot confiait être « *sereine* » et « *impatiente* ». L'audience se tient néanmoins dans un contexte particulier. Jeudi, la présidente du Medef a limogé sa secrétaire générale, Anne Valachs (1), six mois après avoir licencié son directeur général, Jacques Creyssel, qui a porté l'affaire devant les prud'hommes, tout comme Etienne Géna, en charge du logement social au Medef, lui aussi licencié l'été dernier. Elle reproche à ces trois collaborateurs de lui avoir caché des choses sur les ressources financières du 1 % logement, à une époque où celui-ci était présidé par... Daniel Dewavrin.

GUILLAUME DELACROIX

(1) Information révélée samedi sur www.lesechos.fr

Un rapport préconise une réforme du Conseil économique, social et environnemental

Dominique-Jean Chertier a présenté ses pistes de réforme du Cese au chef de l'Etat. Il dresse un constat très sévère de son fonctionnement actuel et veut revoir sa composition.

En demandant à Dominique-Jean Chertier de lui faire des propositions pour « *mieux asseoir la représentativité* » du Conseil économique, social et environnemental après la réforme constitutionnelle qui a étendu son champ d'action à l'environnement, le chef de l'Etat savait à quoi s'en tenir. Chargé en 2006 d'une mission sur la rénovation du dialogue social par Jean-Pierre Raffarin, dont il a été le conseiller social, le président de Pôle emploi avait déjà plaidé pour une réforme de l'institution dans laquelle il siège au titre des personnalités qualifiées.

Le constat qu'il en dresse dans le rapport remis à Nicolas Sarkozy vendredi est très sévère. « *Les productions de qualité du Conseil sont trop souvent déconnectées des problèmes du moment et, lorsqu'elles ne le sont pas, sont noyées dans un flot incontrôlé d'auto-saisines qui leur fait perdre toute visibilité et toute influence* », affirme Dominique-Jean Chertier. Et il ajoute que la composition actuelle du Cese est « *simplement le fruit de compromis successifs entre des pressions catégorielles (et des réponses quelquefois clientélistes) et les résistances corporatistes de l'institution* ».

Trois scénarios

Dans ses propositions, le membre du directoire de Safran fait cependant preuve de prudence en proposant trois scénarios. Le plus prudent se contente d'un « *ajustement périodique* » de la composition du Cese tous les dix ans à compter de 2014 et plaide pour une légère modification des équilibres dans l'immédiat : passage de 25 à 20 sièges des agriculteurs, de 10 à 8 sièges des associations familiales, au profit des entreprises privées et des professions libérales, entrée des associations environnementales grâce à une baisse drastique du nombre de personnalités qualifiées.

Le deuxième scénario viserait à « *ériger le Cese en assemblée des experts de la société civile* » recentrée autour de ses trois enjeux : l'économique, le social et l'environnemental. Il se composerait de 60 représentants des employeurs, autant de représentants des salariés ainsi que des associations en sus de 53 personnalités qualifiées nommées par un comité des sages et entraînerait la suppression de nombreux autres organismes consultatifs.

La troisième piste serait de faire du Cese « *l'assemblée des corps intermédiaires* » avec un tiers de représentants des employeurs, autant pour les salariés et pour les associations, dont les syndicats étudiants.

Dans ses trois scénarios, Dominique-Jean Chertier suggère de faire entrer les jeunes et d'instaurer une parité hommes-femmes d'ici à cinq ans au Palais d'Iéna. Dans aucune, il n'est en revanche proposé d'intégrer des représentants des « *cultes et mouvements philosophiques* » (francs-maçons en particulier), comme le souhaiterait le chef de l'Etat. Dominique-Jean Chertier suggère de se limiter à une « *obligation, lorsque l'objet du débat le justifie, de consulter les cultes et les mouvements philosophiques reconnus et leur demander leurs contributions sur certains sujets, notamment d'ordre éthique* ».

A quoi sert le ministre de la Relance ?

Depuis le 5 décembre, l'ex-secrétaire général de l'UMP s'est mué en VRP du plan anti-crise gouvernemental. Armé d'un budget de 26 milliards d'euros et directement rattaché au Premier ministre, il court sur tous les fronts, quadrille l'Hexagone, joue partout les pompiers. Avec un style décalé qui détonne dans le discours ambiant.

En six semaines, il est devenu le couteau suisse de Nicolas Sarkozy. Un ministre multifonction, bon à tout faire. Et un cas unique en Europe. Depuis le 5 décembre, jour où lui a été confiée la mise en œuvre du plan de relance du gouvernement, Patrick Devedjian est sur son petit nuage. Même si, jure-t-il la main sur le cœur, il ne rêvait pas « *spécialement* » de redevenir ministre. « *Je l'ai déjà été, je sais ce que c'est* », avance l'ancien détenteur, sous Raffarin, du portefeuille des Libertés locales, puis de l'Industrie.

En vérité, tout le monde le sait, la crise économique était l'occasion rêvée, pour le chef de l'Etat, d'exfiltrer Patrick Devedjian de la direction de l'UMP. « *Le parti ? C'était un travail ingrat, explique l'intéressé, mais je n'aurais pas quitté la Rue La Boétie pour devenir ministre des caramels mous !* » Du coup, être directement rattaché au Premier ministre et ne rendre des comptes à aucun de ses collègues lui convient parfaitement.

Il est un peu ministre de tout en même temps. De l'Economie, puisqu'on l'interroge sans cesse sur les prévisions de croissance et qu'il travaille avec le médiateur du crédit, René Ricol. Du Budget, dans la mesure où il dispose d'une enveloppe de 26 milliards d'euros. De l'Emploi, l'une de ses missions étant de freiner la remontée du chômage. Ministre de l'Industrie un jour, quand il vante les mesures de soutien à la filière automobile. Ministre de l'Equipement et des Transports le lendemain, quand il lui faut accélérer les grands travaux, recenser 1.000 projets d'ici à fin janvier, et décider de construire en priorité telle ligne de TGV ou de moderniser tel tronçon d'autoroute. Ministre de l'Ecologie, sans doute, car tous ses projets doivent être compatibles avec le Grenelle de l'environnement. Ministre du Logement, à coup sûr, vu les nouveaux objectifs gouvernementaux en matière de production de HLM. Et presque ministre des Sports, lui qui a entamé un tour de France pour expliquer le plan de relance dans toutes les régions.

« Un CDD de deux ans »

Dès lors, on imagine l'accueil qu'ont pu lui réserver les autres membres de l'équipe Fillon. D'autant que, en période de disette budgétaire, la manne financière entre les mains de Patrick Devedjian fait des envieux. « *Evidemment, 26 milliards, ça rend tout le monde aimable* », savoure-t-il. Se reprenant aussitôt : « *Je n'ai qu'un CDD de deux ans et, par les temps qui courent, il faut savoir rester modeste.* » D'où, sans doute, son insistance à déclarer entretenir les meilleures relations du monde avec ses collègues, au premier rang desquels Christine Lagarde (Economie et Emploi) et Eric Woerth (Budget). « *Je ne suis pas leur patron, nous rendons des comptes ensemble au président de la République et au Premier ministre, nous n'avons pas d'ego surdimensionnés* », assure-t-il. Les deux têtes de l'exécutif, en effet, veillent au grain. Rendez-vous chaque semaine à Matignon pour faire le point et une fois par mois devant le Conseil des ministres pour rendre compte des programmes engagés.

Nicolas Sarkozy a encadré Patrick Devedjian de trois hauts fonctionnaires en provenance de la Direction du budget. Il lui a également imposé de prendre pour directeur de cabinet un préfet, gage de sérieux et de diplomatie, alors que le ministre de la Relance, à peine nommé, pensait recruter Emmanuel Gabla, un polytechnicien en poste à Bercy, qui avait déjà travaillé pour lui par le passé, au ministère de l'Industrie. Finalement, ce sera l'énarque Michel Thénault, ancien préfet de Haute-Normandie. Le fait d'avoir été préfet « *facilite le travail interministériel* » et donne « *une vision très pragmatique des choses* », confie ce dernier. « *La mission n'est pas facile car il y a urgence, on est toujours en train de courir après le temps.* »

Courir, c'est ce qu'a fait Patrick Devedjian aussitôt après l'annonce de sa nomination, un vendredi, en début d'après-midi. Le temps de laisser François Fillon prévenir Luc Chatel qu'il allait devoir partager ses locaux, le nouveau ministre traversait déjà à grandes enjambées les pelouses de Matignon pour rejoindre, au fond du jardin, l'hôtel de Cassini. C'est là qu'est domicilié le porte-parole du gouvernement. Luc Chatel, pas de chance pour lui, se trouvait ce jour-là dans sa ville de Chaumont (Haute-Marne). Et n'étant « que » secrétaire d'Etat à la Consommation et à l'Industrie, il a été obligé de demander en catastrophe à ses équipes de se tasser au premier étage. Devant le chef de cabinet du Secrétariat général du gouvernement et le commandant militaire du Premier ministre, littéralement médusés, Patrick Devedjian a piqué une colère en découvrant que le rez-de-chaussée n'était pas encore à sa disposition. « *Vous faites vos cartons immédiatement* », a-t-il lancé à ceux qui étaient en train de ranger leurs bureaux.

« Comme le soldat de l'Evangile »

Deux jours plus tard, il a mis en sommeil son blog sur Internet. « *Comme le soldat de l'Evangile, je vais là où l'on m'appelle pour remplir au mieux ma mission, parce que j'y crois* », a-t-il écrit à son fan-club en guise d'au revoir.

Très vite, Patrick Devedjian se retrouve les manches. « *Je prépare «mon» collectif budgétaire et «ma» loi de simplification, glisse-t-il en privé, je m'occupe de «mes» décrets, je recense «mes» projets, j'organise «mon» ministère, j'ouvre «mon» site labellisé, avec un logo spécial sur la relance.* » Le 19 décembre, le plan de relance est adopté lors d'un Conseil des ministres exceptionnel et l'on découvre vite que Patrick Devedjian n'est pas encore prêt pour le ministère de la Communication. Juste avant Noël, il est auditionné par la commission des Finances de l'Assemblée nationale, en tandem avec Eric Woerth. Devant les députés réunis au sous-sol du palais Bourbon, il cite l'humoriste Pierre Dac : « *La prévision est toujours difficile, surtout quand il s'agit de l'avenir.* » Didier Migaud (PS) et Gilles Carrez (UMP) ont du mal à sourire d'une phrase qui n'a pas de quoi rassurer en ces temps difficiles. Deuxième propos d'un pessimisme surprenant pour le « pompier » de la relance, la semaine suivante, le 30 décembre, lors d'un déplacement à Strasbourg. L'ANPE annonce en fin de journée 64.000 chômeurs supplémentaires. « *Ce chiffre est terrible, catastrophique* », commente Patrick Devedjian.

Nouveau couac le 5 janvier, au Sénat, cette fois. Le ministre de la Relance parle de « *428 milliards d'euros* » injectés dans l'économie française. Il additionne en fait des montants qui n'ont rien à voir entre eux - le déblocage des crédits consentis aux PME, les garanties et les fonds propres apportés aux banques... -, laissant entendre que l'Etat dépense sans compter. Eric Woerth manque de s'étrangler. Rebelote les jours suivants. « *C'est comme quand on tombe du 19e étage et qu'on n'en est qu'au 14e : pour l'instant, ça va* », dit-il en déplacement à Argenteuil (Val-d'Oise), à propos de la situation en France. Luc Chatel, qui l'accompagne, n'en croit pas ses oreilles. Tout comme les auditeurs de RTL qui l'entendront dire, le 11 janvier : « *Quand il y a le feu à la maison, on ne regarde pas la facture d'eau.* » Explication en forme de mea culpa : « *Il faut savoir rire de la crise, je ne me moque pas, je suis optimiste.* »

« *On dirait qu'il prend un malin plaisir à noircir le tableau pour légitimer son rôle* », notent plusieurs membres du gouvernement. En tout cas, Patrick Devedjian affiche un flegme à toute épreuve. L'avocat qui sommeille en lui trouve le temps de lire en alternance les correspondances de Clemenceau et de Napoléon. Et de se replonger, la nuit, dans les romans de Stendhal, son auteur préféré, ou dans les ouvrages de son « maître », Raymond Aron.

« Les Français ont des tas d'idées »

Il adore jouer les pompiers, aidé d'une vingtaine de personnes très spécialisées, dans les infrastructures, le bâtiment, le patrimoine, l'emploi et les questions budgétaires. Les petits déjeuners qu'il organise chaque mercredi avec les professionnels le comblent d'aise : « *Les Français ont des tas d'idées, tout mérite d'être regardé.* » « *Ma mission est de dépenser dès 2009 les trois quarts des crédits qui me sont alloués, en poursuivant un double objectif : produire un choc conjoncturel et assurer un caractère durable à la relance. Il s'agit de faire avancer tout le train en même temps* », résume-t-il. Patrick Devedjian déroule obstinément le fil rouge de son action : l'investissement, qui « *stimule la demande et donc l'emploi* ». Sa méthode ? « *Aplanir les obstacles issus de notre culture administrative et qui sont souvent autant de contraintes injustifiées.* » Il attend beaucoup de « *l'effet de contamination* » des différents plans adoptés ailleurs dans le monde et de « *l'impact psychologique* » de l'arrivée au pouvoir de Barack Obama aux Etats-Unis. « *Nous tirons tous la charrue dans le même sens, avec des politiques contra-cycliques*, dit-il. *Sauf qu'on m'a demandé de ne pas utiliser ce mot.* »

GUILLAUME DELACROIX

Itinéraire

Patrick Devedjian est né le **26 août 1944** à Fontainebleau (Seine-et-Marne).

1970 : avocat au barreau de Paris.

1983 : maire d'Antony (Hauts-de-Seine), réélu en 1989, 1995 et 2001.

1986 : député des Hauts-de-Seine, réélu en 1988, 1993, 1997, 2002 et 2007.
2002 : ministre délégué aux Libertés locales, chargé de la décentralisation.
2004 : conseiller général du canton de Bourg-la-Reine - Antony-Nord, ministre délégué à l'Industrie.
2007 : président du conseil général des Hauts-de-Seine, secrétaire général de l'UMP.
2008 : ministre auprès du Premier ministre chargé de la Mise en œuvre du plan de relance.

Le bâtiment lance un appel aux 505 maires (Ouest-France 19 janvier 2009)

C'est un baromètre de l'économie : le BTP (bâtiment-travaux publics) vient de communiquer son bilan 2008. Rencontre avec son président, François Kempf.

Entretien

François Kempf, président de la fédération du BTP.

François Kempf, comment va le bâtiment dans l'Orne ?

Dans le secteur de la maison individuelle, c'est l'arrêt complet. Il n'y a pas de nouveau chantier. Le client préfère mettre de l'argent sur son livret épargne, il n'investit plus. Depuis le mois d'octobre, les gens ne font plus travailler le bâtiment. En dehors des maisons, nos entreprises et artisans ont encore 4 à 5 mois de carnet de travail et vivent sur les chantiers déjà lancés. Après, c'est l'inconnu.

Tous les secteurs sont-ils touchés par la récession ?

Ce qui marche bien, ce sont les métiers dans le domaine de l'isolation, les pompes à chaleur, les huisseries (double vitrage). Par contre, les premiers touchés, ce sont les entreprises de maçonnerie. Pourtant, la baisse de la TVA de 19,6 % à 5,5 % avait bien dynamisé la profession, tout comme l'après-tempête de décembre 1999 : nous avons atteint des sommets, et jamais nous n'avions eu autant de salariés depuis 1980. Aujourd'hui, la marche n'en est que plus haute à descendre.

Avez-vous de grosses craintes pour l'emploi dans le BTP ?

Vous savez, ma première préoccupation, c'est la santé des 1 148 entreprises qui emploient au moins un salarié. Je constate aujourd'hui le ralentissement de l'intérim. Le patron d'une PME de 50 salariés qui employait 15 CDD a arrêté de les employer à compter d'octobre au lieu de novembre. J'ai aussi en tête l'exemple d'une PME de 8 salariés qui n'a pas renouvelé les contrats de ses 4 intérimaires.

Il y a pourtant la piste des logements sociaux avec les obligations légales de construire ?

En 2008, nous avons constaté un recul de 25 % du nombre de logements sociaux mis en chantier dans l'Orne. Et un recul de 15 % des logements autorisés. Le secteur du logement social n'est pas épargné par la crise.

Vous venez de lancer un appel aux maires et présidents d'EPCI (intercommunalités). Pourquoi ?

Ils ont des capacités à investir. Je leur dis : privilégiez le BTP. Nous avons besoin de ces gros donneurs d'ordre. J'ai donc écrit aux 505 maires de l'Orne et à tous les présidents d'intercommunalités. Les budgets des communes seront bouclés au plus tard d'ici le 31 mars. Nos entreprises, nos emplois sont dans leurs communes, on les sollicite.

Avez-vous un message particulier, en pleine crise immobilière, à passer à vos clients ou aux particuliers ?

Les banquiers nous disent qu'ils ne voient plus les clients venir pour des projets immobiliers. C'est d'autant plus préoccupant qu'avec des opérations comme la maison à 100 000 €, il y a des montages financiers possibles. Et il y a beaucoup moins de délais d'attente pour obtenir une entreprise ou un artisan. Au fond, avec cette crise, c'est peut-être le bon moment pour faire travailler nos entreprises du BTP !

Les caisses de congés payés du BTP dans le viseur du Sénat

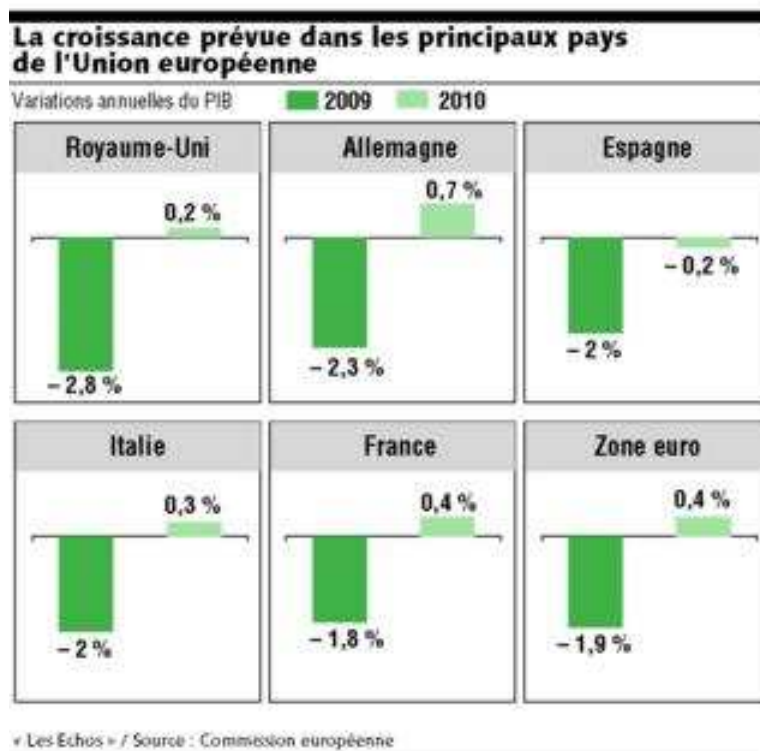
5 milliards.

La commission des Finances du Sénat souhaite contrôler la gestion et la destination des fonds collectés par les 32 caisses de congés payés du BTP. Celles-ci collectent près de 5 milliards d'euros de cotisations chaque année, qui privent les entreprises d'«*une part importante de trésorerie* » et font l'objet de placements financiers pour lesquels il «*conviendrait de faire toute la lumière [...] sur la destination des excédents du résultat financier* », indique Jean Arthuis, président de la commission. Dans un amendement au collectif budgétaire - en débat demain au Sénat -, celui-ci propose que ces caisses contribuent, à hauteur de 100 millions, au financement des politiques de l'emploi, notamment du chômage partiel.



Europe : Bruxelles prévoit la pire récession depuis les années 1940

Après avoir cru à une simple stagnation de la croissance dans l'Union européenne, la Commission européenne prévoit désormais une contraction de 1,8 % du PIB pour cette année - chiffre également retenu pour la France. Elle anticipe aussi un léger rebond dès 2010.



La plus grave crise économique depuis 1929 ? Cette fois, nous y sommes. La Commission européenne a annoncé hier que le produit intérieur brut (PIB) de l'Union européenne allait reculer cette année de 1,8 % (et même 1,9 % dans la seule zone euro). Soit, en période de paix, la récession la plus grave depuis les années 1930-1932, ou les années 1940, si l'on retient la période hors normes de la Seconde Guerre mondiale. Alors qu'elle prévoyait encore une croissance (0,1 %) à l'automne, la Commission affirme que cette contraction de l'activité résulte «*des effets de la crise financière profonde sur l'économie réelle et du ralentissement de l'activité économique mondiale qui l'a accompagnée* ».

Trois facteurs sont plus précisément à l'origine de cette récession inédite : le coup de frein donné à la demande mondiale, la réduction de l'activité des entreprises surprises par la chute brutale de leurs commandes et le durcissement des conditions de financement, ce dernier reposant majoritairement, en Europe, sur le système bancaire ; s'y est ajouté, dans certains pays, Espagne et Irlande en tête, les effets de la correction du marché immobilier.

« *Le PIB devrait reculer tout au long du premier semestre de cette année* », poursuit la Commission, qui précise que « *la chute de la demande privée et de la demande extérieure nette devrait freiner considérablement la croissance du PIB qui ne sera alimentée que par la consommation et l'investissement du secteur public* ». Conséquence immédiate de cette détérioration de l'activité : le taux de chômage va augmenter pour atteindre 9,3 % dans la zone euro, contre 7,5 % en 2008, tandis que les finances publiques vont connaître une dégradation sans précédent : le déficit public moyen de la zone euro passera de 1,7 % du PIB l'an dernier à 4 % au minimum cette année.

« Amortir le choc »

La Commission européenne se montre toutefois confiante dans un rebond de l'activité internationale, faible, mais réel, dès le second semestre 2009. Elle l'attribue à « *une amélioration de la situation sur les marchés financiers et aux effets de l'assouplissement des politiques macroéconomiques, notamment aux Etats-Unis* ». Ce redémarrage entraînerait un sursaut en Europe, où la croissance retrouverait quelques couleurs, avec une hausse du PIB de 0,5 % en 2010. Si cette reprise paraît « *très faible* » et la Commission, pessimiste aux yeux des économistes de Goldman Sachs, elle ne surprend pas les experts de la Royal Bank of Scotland. « *Nous ne croyons pas à un redémarrage rapide de l'activité. Le rebond devrait rester de faible ampleur durant plusieurs années* », expliquait hier aux « Echos » Kit Juckes, le responsable de la recherche de la banque. Pour lui, les politiques monétaires et budgétaires qui ont été engagées ces derniers mois aux Etats-Unis et en Europe suffiront seulement à « *amortir le choc* » de la crise financière, mais « *elles ne créent pas, en elles-mêmes, les conditions d'un rebond, comme lors du cycle économique précédent* ».

La CGC marque une pause dans sa fusion avec l'Unsa

Au sein de la CGC, la fusion avec l'Unsa fait de plus en plus grincer des dents. Le syndicat des cadres envisage de s'en tenir, dans un premier temps, à une simple « union ».

C'est l'heure des choix pour la CGC. Le comité directeur de la centrale des cadres doit décider, ce matin, de parapher ou non l'accord sur l'assurance-chômage. Le suspense est en réalité limité : la semaine dernière, les dix membres du bureau national ont décidé, à une large majorité, de préconiser un rejet de l'accord et une bonne partie des fédérations de la centrale - à commencer par la plus importante, la métallurgie - y sont aussi enclines (« Les Echos » du 16 janvier). Dès lors, la CGC devrait, à l'instar de la CGT, de FO et de la CFTC, également non signataires, demander la réouverture de la négociation.

C'est en fait un autre dossier qui devrait animer les débats de ce matin : la fusion avec l'Unsa. Depuis la rentrée, le président de la CGC, Bernard Van Craeynest, assure que le rapprochement va bon train et aboutira fin 2009. La réalité est plus complexe. En interne, sa gestion du dossier, jugée peu transparente, fait grincer des dents. Au sein du bureau national, certains lui reprochent de « *vouloir y aller coûte que coûte, en occultant les difficultés, alors qu'un vrai débat de fond n'a jamais eu lieu* ». Déjà, en juin dernier, 35 % des militants se disaient défavorables à une fusion avec une organisation généraliste, par crainte de voir « *remise en cause l'identité* » du syndicat des cadres. Depuis, le succès aux élections prud'homales de décembre, avec la reconquête de la première place dans le collège cadres, a renforcé les doutes sur l'intérêt de renoncer à son statut catégoriel. Le débat monte au sein de quelques fédérations, dont la métallurgie. Sans oublier celles, comme la fonction publique, qui perdraient beaucoup à une fusion, ou celles, comme la chimie, où les mauvaises relations avec l'Unsa ne poussent pas à l'ouverture.

Dans ces conditions, des dirigeants de fédérations devraient réclamer, ce matin, l'arrêt pur et simple du projet. « *C'est perdant-perdant ! L'Unsa s'y noierait, et nous, on y perdrait notre identité* », résume l'un d'entre eux.

Un pas en arrière

Cette levée de boucliers pousse la direction à revoir ses plans. Hier, le bureau de la CGC et celui de l'Unsa se sont réunis afin d'étudier les conditions, non plus d'une fusion, mais, pour l'instant, d'une « *union* ». Un vrai pas en arrière : les deux centrales continueraient certes leur rapprochement culturel et matériel, mais elles conserveraient leur identité propre. Rien, en somme, de réellement engageant. De quoi rassurer en interne et se donner le temps de voir venir. Le projet de fusion n'est pas abandonné, mais la CGC « *lève le pied* », explique un membre de son bureau : « *La fusion est une bonne idée, mais il faut peaufiner. Si on va trop vite, on se cassera tous les deux la figure.* » L'Unsa, où le principe d'une fusion fait plus l'unanimité, ne se réjouit guère de ces contretemps. Mais elle n'a pas le choix.

Nicolas Sarkozy calme le jeu avec les syndicats

Le président de la République a présenté hier ses vœux aux partenaires sociaux. Soucieux d'éviter les polémiques à dix jours d'une journée de manifestations et de grèves, il s'est gardé d'évoquer un durcissement de la loi sur le service minimum.

La crise bouleverse les habitudes. Il était de tradition que le président de la République reçoive à l'Elysée les « *forces de la nation* » constituées par les représentants des syndicats, des entreprises et des associations pour leur présenter ses vœux. 2009 aura dérogé à cette règle : Nicolas Sarkozy a choisi de s'adresser, jeudi dernier, aux forces économiques en Haute-Saône puis, hier à l'Elysée, aux partenaires sociaux. A Vesoul, Nicolas Sarkozy s'en était pris violemment au syndicat SUD, qualifié d'« *irresponsable* » à la suite de la fermeture de la gare Saint-Lazare.

Contexte social délicat

Hier, le chef de l'Etat a évité les phrases assassines, marquant sans doute son souci de calmer le jeu dans un contexte social particulièrement délicat, avec notamment l'appel unanime des syndicats à une journée d'action le 29 janvier prochain. Si Solidaires, organisation qui fédère les SUD, n'avait pas, cette année encore, été convié à l'Elysée, Nicolas Sarkozy n'a pas renouvelé ses critiques. « *J'ai eu l'occasion de dire ce que je pensais du comportement d'une organisation minoritaire, je ne veux pas revenir dessus, je ne veux pas que les Français mettent tout le monde dans le même sac* », a-t-il expliqué. Les syndicats présents ont remarqué son silence sur la question du service minimum, alors que de nombreuses voix dans la majorité se sont élevées ces derniers jours pour réclamer un durcissement de la loi, afin d'éviter qu'elle soit contournée. « *Dans une démocratie, chacun peut exprimer ses opinions, chacun peut défilier, chacun peut faire grève ; cependant, ceux qui ralentissent les réformes en porteront la responsabilité* », a néanmoins affirmé le chef de l'Etat, ajoutant qu'« *ils devront l'expliquer aux Français* ». « *Plus les difficultés sont grandes, plus il faut s'efforcer de préserver la cohésion sociale* », a-t-il ajouté.

Le chef de l'Etat a souligné l'importance du dialogue social pour mener les réformes, même si, comme sur les 35 heures, le « *rôle* » de l'exécutif doit être de « *veiller à concilier différentes légitimités* » : celle des partenaires sociaux, des parlementaires et du gouvernement « *qui doit mettre en œuvre le programme sur lequel les Français ont élu le président de la République* ».

A propos de l'accord sur l'assurance-chômage, qui ne devrait recueillir qu'une signature syndicale, « *chacun est libre d'avoir son propre jugement, mais on voit bien qu'il y a des progrès* », a jugé Nicolas Sarkozy. « *Nous souhaitons que [l'accord sur] l'assurance-chômage ne relève pas du droit d'opposition, qu'on puisse le mettre en œuvre. Si ce n'est pas le cas, il faudra qu'on prenne nos responsabilités.* » Ce que les syndicats ont interprété comme le désir d'agrèer un texte, même minoritaire.

Le chef de l'Etat a par ailleurs promis de donner droit à une vieille revendication syndicale en annonçant qu'il voulait que « *les comités d'entreprise soient informés et consultés au sujet de toute nouvelle aide publique* » consentie à leur entreprise. Des aides qui s'annoncent massives cette année.

Ameublement : Vauconsant assure le (self-)service

Depuis plus de quatre-vingts ans, la société meurthe-et-mosellane fabrique des meubles et des équipements pour la distribution des repas dans la restauration collective. Pour s'adapter aux nouveaux modes de consommation, elle innove et s'intéresse à d'autres marchés.

DE NOTRE CORRESPONDANT À NANCY.

12

En 1926, François Vauconsant, menuisier-ébéniste à Saint-Nicolas-de-Port (Meurthe-et-Moselle), dépose les statuts de sa société, spécialisée dans la réalisation des bars dont les nombreux brasseurs locaux équipent leur clientèle. Cette activité évolue vers la conception et la fabrication de meubles. Après la Seconde Guerre mondiale, elle compte parmi ses administrateurs Jean Prouvé, designer et architecte, fils d'un des fondateurs de l'école de Nancy au début du siècle dernier, qui découvre, lors d'un de ses voyages, l'utilisation des aciers spéciaux suédois. Il créera quelques modèles alliant le bois et le métal, dont l'entreprise n'a gardé que quelques croquis. Mais cette expérience ouvre Vauconsant à un nouveau savoir-faire, le travail des métaux, qui, dès le début des années 1970, le conduit à fabriquer des meubles et des équipements pour l'espace interstitiel entre les cuisines et les salles de restauration collective (scolaire, d'entreprise...). La société est alors portée par le développement de la restauration rapide hors domicile. Ses productions étant totalement intégrées (travail des tôles, menuiserie, câblage électrique...), elle offre des prestations standard ou sur mesure. En 2000, elle innove en créant un modèle de vitrine (gamme Omnitop) de présentation des aliments offrant des performances exceptionnelles en termes de garantie de préservation de la chaîne du froid. « *La difficulté résidait dans le fait que la face externe de la vitrine est ouverte pour permettre un accès aisé aux consommateurs. L'originalité de notre système est d'avoir conçu un «rideau d'air» qui maintient la température et protège également les plats de l'entrée des poussières extérieures* », explique Bruno Nahan, président de Vauconsant. L'entreprise vient d'être distinguée, lors du dernier Salon Equip Hôtel, pour une nouvelle gamme de vitrines permettant de maintenir les mets chauds, froids ou au bain-marie, en changeant les bacs de présentation et en permutant les fonctions. « *Ce type de matériel peut nous permettre de nous positionner sur le marché de l'hôtellerie, sur lequel nous ne sommes pas actifs* », indique Bruno Nahan, qui, à quarante-quatre ans, après une carrière au sein de plusieurs grands groupes industriels, a repris en 2005 l'entreprise à un descendant du fondateur. « *L'opération s'est effectuée dans le cadre d'un LBO, avec le soutien des cadres, qui détiennent 6 % du capital, et d'un pool d'établissements financiers régionaux, conduit par le CIC Est* », explique le dirigeant. L'entreprise, installée depuis sept ans à Dombasle-sur-Meurthe (Meurthe-et-Moselle), emploie 120 salariés et annonce pour l'exercice en cours un chiffre d'affaires de 20,2 millions d'euros, dont 25 % à l'exportation.

La tribune 20 janvier 2009

Le déficit de la Sécurité sociale revu à la hausse pour 2008

La Sécurité sociale devrait enregistrer un déficit de 10,5 milliards d'euros en 2008, au lieu des 9,3 milliards annoncés en novembre, a indiqué ce lundi Bercy. En 2009, il grimperait à 12,6 milliards d'euros

La Sécurité sociale devrait enregistrer un déficit de 10,5 milliards d'euros en 2008, au lieu des 9,3 milliards annoncés en novembre, a indiqué lundi le ministère du Budget, révisant pour la deuxième fois ses prévisions.

Pour 2009, le déficit s'établirait à 12,6 milliards d'euros, au lieu des 10,5 milliards annoncés.

Cette révision à la baisse s'explique par un recul des recettes plus fort que prévu, découlant d'un ralentissement de la masse salariale, sur laquelle sont assises les cotisations, et du report annoncé début janvier par le gouvernement de l'augmentation des cotisations retraite. Prévu initialement en hausse de 4,25%, la masse salariale ne gagnerait plus que 3,7% en 2008, selon les dernières estimations, du fait de la crise économique.

Le dérapage des comptes de la Sécurité sociale devrait accroître le déficit global de l'Etat en 2009, prévu à 3,9% du PIB. La Commission européenne a annoncé ce lundi qu'elle anticipait pour la France en 2009 un déficit de 5,4%

AFP 20 Janvier 2009

UIMM : règlement de comptes entre patrons au tribunal

Daniel Dewavrin, ancien président du patronat de la métallurgie, parce qu'il soutient que la présidente du Medef connaissait l'existence des retraits suspects de l'UIMM, était jugé lundi pour diffamation, occasion pour le tribunal de se pencher sur ce règlement de comptes entre patrons.

Pour Daniel Dewavrin, ancien président de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), Laurence Parisot, la présidente du Medef, avait connaissance, avant la révélation du scandale dans la presse fin septembre 2007, de ce système de retraits en liquide sur lequel la justice enquête.

"Elle ne dit pas qu'elle savait depuis longtemps que ces choses-là existaient, qu'elle en a tiré profit pour mener sa politique", affirmait-il dans une interview le 8 mars 2008, ajoutant que "ça lui sert de prétexte pour attaquer l'UIMM avec une très, très grande violence".

Des propos infamants selon Mme Parisot. "Ce qui est dit est faux, objectivement faux. Je ne connaissais pas le système dont on parle, je ne le connaissais pas avant les révélations du Figaro le 26 septembre 2007", a-t-elle réaffirmé aux magistrats de la 17e chambre civile du tribunal de grande instance de Paris.

Les accusations de M. Dewavrin constitueraient ainsi un règlement de comptes : "une semaine auparavant, publiquement et fortement, j'ai fait part de mon indignation quand j'ai découvert le montant de l'indemnité de départ de Denis Gautier-Sauvagnac de l'UIMM : 1,5 million d'euros", explique-t-elle au tribunal.

Daniel Dewavrin affirme tenir son information de M. Gautier-Sauvagnac (DGS), son successeur qui, lui, relatait un de ses entretiens avec Laurence Parisot en juin 2007, soit trois mois avant la révélation du scandale.

"La présidente m'a demandé si l'UIMM continuait ses versements en espèces. J'ai répondu, en souriant : +Non bien sûr+. Elle m'a dit : +Bon, je vois que ça continue+", relate à la barre DGS. Mis en examen dans l'affaire des retraits suspects, dans laquelle la justice cherche à identifier les bénéficiaires de 16,5 millions d'euros en liquide, DGS, dans une de ses rares interventions publiques, rappelle qu'il "ne croit pas qu'il soit de l'intérêt général de procéder à ce grand déballage" : Je ne veux pas être le délateur".

Pour autant, Mme Parisot connaissait, selon lui, l'existence du système. "Il ne nous apparaissait pas fondamentalement anormal que la présidente du Medef soit informée. Du principe, pas des détails" de ces versements, confie-t-il.

Daniel Dewavrin s'est exprimé dans la presse en mars "parce qu'à un moment le débat entre l'UIMM et le Medef s'est dramatisé", détaille M. Gautier-Sauvagnac face aux questions de l'avocat de Mme Parisot, Me William Bourdon.

Laurence Parisot demandait alors à l'UIMM de remettre au Medef une partie de ses mandats nationaux dans les organismes paritaires.

A cette occasion, la question des indemnités de départ, révélées le 1er mars, marque le point de départ d'une offensive extrêmement vigoureuse vis-à-vis de l'UIMM", soutient DGS.

"La coupe était pleine ?", l'interroge Me Bourdon.

"Oui, c'est un fait. Heureusement les guerres ne sont pas faites pour durer. Les choses se sont tassées et heureusement", dit DGS.

Le jugement a été mis en délibéré au 2 mars.

AFP 20 janvier 2009

SNCF : au moins 4 syndicats prévoient un appel à la grève le 29 janvier

Au moins quatre syndicats de la SNCF -CGT, Sud Rail, FO et CFE-CGC- prévoient d'appeler à la grève le 29 janvier, dans le cadre de la journée interprofessionnelle d'action lancée par huit confédérations syndicales, a-t-on appris lundi de sources syndicales. Face à la crise, les syndicats CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires et Unsa ont appelé à une journée d'action interprofessionnelle. Ils réclament notamment des mesures pour l'emploi et les salaires, et veulent que les aides publiques soient "conditionnées" à la préservation de l'emploi. "Nous déposons un préavis pour le 29 avec FO, Sud, la CFE-CGC, la Fgaac et la CFDT", a déclaré à l'AFP Laurent Russeil, secrétaire général adjoint de la CGT-cheminots, le syndicat majoritaire, "et nous appellerons à la grève". Mais la CFDT et la Fgaac, qui ont conclu une alliance et arrivent en deuxième position chez les conducteurs, ont indiqué n'avoir pas encore arrêté leurs modalités de participation à cette journée. "Ce peut être un appel à la grève de 24 heures ou d'une heure en début de service, ou pour une autre durée", a précisé Arnaud Morvan, secrétaire général de la CFDT-cheminots. "La priorité est une forte participation à cette journée, et si on bloque les trains, les gens auront plus de mal à aller manifester", a-t-il souligné. Pour sa part, la CFTC-cheminots avait déposé son propre préavis sur "le pouvoir d'achat et les emplois" la semaine dernière pour la période du 28 janvier à 20H00 au 30 janvier à 8H00. Alain Pottier, son secrétaire général, a indiqué que son organisation "prévoyait d'appeler à la grève" pour cette journée d'action. Le préavis de grève porte sur "l'emploi, les salaires et la structuration de l'entreprise face à la volonté de la direction d'aller vers l'autonomie des activités fret, grands lignes, proximité et infrastructures", a précisé M. Russeil. Le délégué CGT a souligné "depuis 2002, une perte de 18.000 emplois à la SNCF qui a des répercussions sur la régularité des trains et la qualité du service public". "Il ne s'agit pas d'avoir des résultats financiers positifs, alors que le service public se dégrade", a-t-il ajouté. Pour sa part, FO prévoit "d'appeler à la grève vu que lors des dernières discussions avec la direction, aucune proposition n'a été faite", a affirmé Gérard Le Mauff, secrétaire général adjoint de FO-cheminots, en précisant que les syndicats seraient de nouveau reçus dans le cadre du préavis. L'Unsa-cheminots, le 3e syndicat de l'établissement public derrière la CGT et Sud Rail, mais dont la représentation chez les conducteurs est faible (1,9%), "s'inscrit pleinement dans la journée du 29 janvier" mais "n'appelle pas à la grève", considérant qu'elle serait "contre-productive" si elle empêchait des salariés d'aller manifester.

Boursorama 20 janvier 2009

La CFE-CGC ne signe pas l'accord sur l'assurance chômage

Le comité directeur de la CFE-CGC a décidé mardi "à l'unanimité" de ne pas signer l'accord sur l'assurance chômage négocié avec le patronat, une décision qui signifie que la CFDT est le seul syndicat à ratifier le texte, a annoncé à l'AFP l'un de ses membres.

La centrale syndicale des cadres a également décidé d'exercer son droit d'opposition au texte conclu avant Noël, selon cette source.

Juridiquement, une convention d'assurance chômage est valable dès lors qu'une organisation syndicale et une patronale la signent.

Mais si elle suscite l'opposition de deux syndicats au Conseil national de l'emploi, où siègent les partenaires sociaux, le ministre de l'Emploi peut à nouveau consulter cet organisme avant de donner son agrément.

L'avenir du texte dépend en dernier ressort du gouvernement qui doit délivrer son agrément pour appliquer la nouvelle convention, conclue pour deux ans (2009-2010).

La CFDT se retrouve la seule confédération syndicale à avoir choisi de parapher le texte. Avant la CFE-CGC, la CGT, FO et la CFTC avaient décidé de le rejeter au motif qu'il n'offrait pas aux chômeurs une indemnisation à la hauteur de l'ampleur de la crise.

Nouvel observateur 19 janvier 2009

Jean-Claude Trichet voit la reprise en 2010 et veut des réformes

PARIS (Reuters) - Le président de la Banque centrale européenne, Jean-Claude Trichet, voit poindre la reprise en 2010 après une année 2009 "exceptionnellement difficile".

Lors d'un colloque organisé par la Coface à Paris, il a appelé à mettre fin à la priorité donnée au court terme et à la "culture du bonus" dans le secteur financier, plaidant pour des réformes ambitieuses afin d'accroître la résistance de l'économie mondiale aux chocs.

"La confiance est aujourd'hui l'ingrédient le plus précieux et celui qui manque le plus," a affirmé Jean-Claude Trichet.

"Après avoir sous-estimé les risques en 2008 et 2009, ce serait peut-être une grave erreur pour les acteurs privés de les surestimer à moyen terme, en 2010 et au-delà," a-t-il ajouté.

Il a cité quatre raisons d'avoir confiance dans un redressement à moyen terme de l'économie mondiale et des économies industrialisées : la réactivité des autorités publiques, le potentiel de croissance "considérable" des grandes économies émergentes, l'accélération des progrès technologiques et la baisse récente des prix du pétrole "qui est simultanément désinflationniste et expansive".

"L'ampleur des décisions des autorités publiques et la rapidité avec laquelle elles ont été prises n'ont pas été parfaitement mesurées par les acteurs privés", a-t-il affirmé.

METTRE FIN À LA CULTURE DU BONUS

Jean-Claude Trichet a estimé qu'il était nécessaire de mener des réformes ambitieuses pour "renforcer considérablement la résistance aux chocs de l'économie globale de marché."

Il a ainsi plaidé pour que soit mis fin à la "focalisation excessive sur le rendement à court terme dans le secteur financier, ce qu'on appelle souvent la 'culture du bonus'".

"Cette attitude est de nature à encourager la prise de risques excessive (...) et peut créer des incitations perverses à tous les niveaux au sein d'une institution financière," a-t-il fait valoir.

Il a demandé que soit améliorée la transparence des marchés des capitaux et s'est félicité à cet égard de l'initiative récente de mise en place d'une chambre de compensation pour le marché des swaps de défaut (CDS) qui permet de se protéger du risque de défaut d'un émetteur de dette obligataire. Ces produits financiers complexes ont été au centre de la crise partie des Etats-Unis à l'été 2007.

"Une identification, une évaluation et une gestion plus rigoureuses des risques s'imposent," a déclaré le président de la BCE. "La disponibilité d'informations agrégées sur les principaux risques du système financier est essentielle".

Jean-Claude Trichet a recommandé enfin "d'éliminer systématiquement partout où cela est possible les éléments renforçant ou amplifiant la cyclicalité spontanée de l'économie financière." "Les fluctuations financières et économiques sont inévitables dans une économie de marché, il nous appartient de veiller à ne pas les amplifier par le jeu de nos propres règles comme c'est le cas actuellement," a-t-il expliqué.

"Il faut, en particulier et non exclusivement, réexaminer les exigences de fonds propres, la valorisation et l'endettement, les systèmes de provisions ainsi que les mécanismes de rémunération dans les banques," a-t-il précisé en se félicitant des travaux déjà réalisés dans ces domaines par le Forum de stabilité financière.

Véronique Tison et Marc Joanny

AFP 21 janvier 2009

Discours d'investiture: la presse souligne la mutation d'Obama

La majorité des quotidiens de la presse française se montre plutôt élogieuse mercredi sur la forme du discours d'investiture du président américain, y voyant déjà une mutation de Barack Obama.

"Supposons un instant, et tant pis pour les hommes froids, que ces mots fragiles restent à la fois dans la tête d'Obama et dans l'action de son administration, alors la déception de surface se dissipera", estime Laurent Joffrin dans Libération, qui affirme qu'"il n'y aura pas d'état de grâce pour ce président: il l'a anticipé".

Et Laurent Joffrin explique ensuite: "Le rêve s'incarne, il perd de sa magie. On passe de l'espoir à la volonté. En ces temps de tourmente et d'angoisse, le message, au-delà des impressions, ouvre l'avenir".

Quant à Etienne Mugeotte (Le Figaro), il reprend laconiquement la formule devenue célèbre: "+Yes we can!+". "Encore faudra-t-il que Barack Obama se donne les moyens de tenir ses promesses", estime-t-il.

Pour Jean-Paul Brunel (Courrier de l'ouest), le nouveau président "a déjà changé", expliquant que "du prédicateur qui avait sillonné les Etats-Unis deux ans durant, il ne restait rien, presque rien". "Oui, la période de transition a transformé Obama", constate-t-il.

"Le temps d'une cérémonie dans un froid glacial, l'Obamania a réchauffé la planète toute entière", affirme Hervé Cannet (La Nouvelle République du Centre), qui a vu "un homme aux mains tendues vers les peuples". Jean-Claude Kiefer (DNA) souligne "la force dans l'allocution". Pour Yves Harte (Sud-Ouest), la victoire d'Obama, "c'est la victoire de la culture littéraire et de la connaissance approfondie de l'Histoire". Selon Jean Levallois (La Presse de la Manche), le discours a été "généreux, rassembleur, pacificateur". Obama "incarne la fin d'un cauchemar, de la ségrégation et du racisme", écrit-il.

Même tonalité pour Michel Lépinay (Paris Normandie): Obama "a accompli l'exercice avec éloquence, faisant la synthèse de l'ensemble des positions développées pendant sa campagne électorale".

Quant à la comparaison avec le président sortant, certains éditorialistes ne prennent pas de gants: "Comment ne pas avoir été frappé par le contraste saisissant (et un peu pathétique) qu'offraient Georges Bush, tassé sur sa chaise et engoncé dans son manteau, et Barack Obama, à la sobre prestance et porté par son discours?" s'interroge Jacques Camus dans La Nouvelle République du centre.

Plus rude encore, Nadjid Touaiba (La Marseillaise) constate que "ce discours d'investiture laisse toutefois poindre les signes d'une approche renouvelée". "En attendant de le voir à l'œuvre, il est au moins une grande satisfaction: le monde est débarrassé de Bush, sorti la queue basse par la petite porte de l'histoire", écrit l'éditorialiste.

Bati actu 20 janvier 2009

Artisans et TPE restent confiants, mais prudents face à la crise

Le baromètre 2009 «La vie des professionnels» édité par le Groupe Caisse d'Epargne s'intéresse aux effets de la crise tels qu'ils sont perçus par les artisans, TPE, professions libérales et commerçants. Si ceux-ci restent confiants, les intentions d'investissement sont cependant à la baisse.

Comment les artisans, commerçants et TPE réagissent-ils face aux changements de comportement des Français en cette période de crise ? C'est ce qu'a tenté de savoir le Groupe Caisse d'Epargne avec son baromètre 2009 «La vie des professionnels», réalisé en novembre dernier par l'institut CSA. Premier constat : les professionnels s'estiment affectés par les difficultés de leur clientèle, à 88%. En effet, 65% affirment que leur clientèle réduit ses volumes d'achats, et 44% observent qu'elle est plus nombreuse à demander des facilités de paiement.

Face à ce constat, les professionnels restent «*globalement confiants*», mais leur inquiétude face à l'avenir s'accroît et les intentions d'investissements, qui atteignaient l'an dernier 37%, sont retombées à 24%, notamment dans les petites entreprises. Les perspectives d'embauche ainsi que celles concernant les licenciements restent cependant au même niveau que l'année dernière (11%), respectivement à 11% et 2%.

Le pouvoir d'achat des professionnels semble impacté par la baisse de celui de leurs clients. En effet, 74% des professionnels estiment qu'il a diminué, et 84% s'estiment soulagés par l'idée que le conjoint travaillant hors de l'affaire amène d'autres revenus au foyer. En outre, l'étude montre que «*les professionnels pensent de moins en moins que les bénéficiaires de cession de leur activité les aideront à financer leur retraite*», notamment parce que 73% pensent qu'il sera difficile de réaliser leur cession dans de bonnes conditions. Enfin, le baromètre montre que 32% des professionnels sont attirés par un éventuel changement d'activité. Parmi ceux-là, 18% indiquent qu'ils aimeraient reprendre une autre affaire, et 26% changeraient de vie.

La tribune 21 janvier 2009

Petite baisse pour les heures sup

En novembre, plusieurs secteurs, dont l'automobile, ont réduit leur rythme de production.

Crise économique oblige, les entreprises commencent à limiter leur recours aux heures supplémentaires. En novembre, selon l'Acoss, les employeurs ont déclaré 44 millions d'heures supplémentaires, contre 47 millions en octobre et 45 en septembre.

Conséquence, les exonérations de cotisations au titre de la loi Tepas diminuent, passant de 173,2 millions d'euros en octobre à 163 millions en novembre.

Deux secteurs sont particulièrement affectés par la baisse. L'hôtellerie-restauration, mais aussi l'automobile. Dans ce dernier secteur, depuis l'automne, un coup de frein très net a été donné aux rythmes de production. Après la chute du travail temporaire, les constructeurs et leurs sous-traitants ont réduit leur recours aux heures supplémentaires. Puis, à la fin de l'année, ont mis l'essentiel de leurs usines à l'arrêt en utilisant le dispositif du chômage partiel.

Effet d'aubaine

Dans les autres secteurs, en revanche, le recours au dispositif Tepas reste, pour l'instant, stable. La raison en est simple. Nombre d'entreprises profitent, depuis août 2007, d'exonérations de cotisations sur des heures supplémentaires structurelles qui n'ont aucune raison de varier en fonction de la conjoncture. Un effet d'aubaine dont bénéficient notamment les PME restées à 39 heures. A. L.

L'express 21 janvier 2009

Au Medef, une conseillère très bien payée...

Les honoraires annuels versés par le Medef à Rosine Lapresle, conseillère personnelle de Laurence Parisot, s'élèveraient à quelques 300.000 euros annuels. Une somme coquette pour un travail à mi-temps...

Selon nos informations, les honoraires annuels versés par le Medef à Rosine Lapresle, conseillère personnelle de Laurence Parisot, présidente de l'organisation patronale, s'élèvent à 300.000 euros TTC.

La somme est coquette pour un travail à mi-temps. Elle correspond, ramenée à un temps plein, au double des salaires les plus élevés du Medef (le poste de président étant bénévole). Interrogée par l'Express, Rosine Lapresle répond que ce qu'elle perçoit « est au minimum inférieur de 19,6 % en raison de la TVA ».

Au sein de l'institution patronale, le sujet est tabou. Dans son livre *Enquête sur le patronat* le journaliste Guillaume Delacroix raconte que Christian Baffy, alors trésorier du Medef, avait jugé « de son devoir d'obtenir des éclaircissements sur le rôle véritable de Rosine Lapresle [...] au Medef ».

Il écrit également que l'une des raisons du licenciement de Jacques Creyssel, directeur général, en juillet 2008, tient à la question des honoraires de la conseillère.

Visiblement, celle-ci a toujours su négocier ses tarifs. A la fin des années 1980, elle intervient comme graphologue auprès de la Banque internationale de placement et facture ses demi-journées de travail à un prix haut de gamme. Ce budget suscite des réactions et des discussions au sein de la banque. Le nombre de demi-journées sera finalement réduit, mais pas leur montant unitaire.

Moral des industriels : l'analyse d'économistes

Marc Touati (Global Equities)

Et si la France était en train de toucher le fond, prélude à une reprise progressive à partir de l'été prochain ? Tel est l'espoir que qui peut être tiré de la dernière enquête de l'Insee dans l'industrie française.

Certes, en se stabilisant à un niveau de 73, le climat des affaires dans l'industrie accuse toujours une chute de 36 points par rapport à janvier 2008 et reste sur un plus bas historique (une seule fois atteint lors de la récession de 1993). De même, les perspectives générales de production ont encore perdu 2 points à -75, un nouveau plancher historique. Enfin, l'indicateur relatif à la production passée a reculé de 5 points, atteignant un plus bas historique jamais observé depuis que l'enquête existe.

Tout cela est donc clair et confirme le scénario que nous avançons depuis presque un an, à savoir celui de la plus grave récession connue dans l'Hexagone depuis l'après-guerre.

Pour autant, dans un climat de déprime généralisée, la stabilisation du climat des affaires montre aussi que l'hémorragie est stoppée. D'ailleurs, pour la première fois depuis un an, les indicateurs de carnets de commandes globaux ont progressé significativement: 3 points pour les commandes globales et 7 points pour les commandes étrangères.

Mieux, à l'exception des carnets de commandes globaux dans l'automobile et des carnets étrangers pour l'agro-alimentaire, tous les secteurs d'activité enregistrent une augmentation de leurs commandes globales et étrangères.

Enfin, synthèse de ces améliorations, les perspectives personnelles de production, meilleur indicateur avancé de la croissance du PIB, ont gagné 2 points en janvier 2009. Si elles restent évidemment toujours extrêmement faibles, il s'agit de leur plus forte hausse mensuelle depuis janvier 2008.

En conclusion, s'il n'y a évidemment pas de quoi sauter au plafond, cette enquête montre néanmoins que les industriels français commencent à ressentir les premiers effets de la baisse des taux d'intérêt et de l'euro et commencent à se préparer à bénéficier des plans de relance et de l'amélioration progressive de la croissance mondiale à partir du printemps prochain.

C'est certainement de cette façon qu'il faut appréhender la crise que nous vivons depuis bientôt un an: comme la peur n'évite pas le danger, il vaut donc mieux être réalistes mais en gardant une certaine dose d'optimisme.

Frédérique Cerisier (BNP Paribas)

D'après les données publiées ce matin par l'Insee, l'indice de climat des affaires dans l'industrie manufacturière s'est stabilisé en janvier. En décembre, l'indice synthétique est tombé à son plus bas historique, 73, après neuf mois consécutifs de forte baisse.

Le détail de l'enquête montre que cette stabilisation a reposé sur une légère amélioration des indices relatif aux stocks et aux carnets de commandes. Les industriels ont jugé que leurs carnets de commandes se dégarnissaient en janvier un peu moins vite qu'auparavant, et que le niveau des stocks de produits finis, bien que toujours très supérieurs à la normale, se réduisait un peu.

Dans ces conditions, on observe également que les perspectives personnelles de production se redressent légèrement.

En revanche, d'après les industriels, le niveau de leur production passée a continué de faiblir rapidement en janvier, de même que les perspectives générales de production qui ont atteint un nouveau minimum historique.

Dans l'ensemble, la stabilisation du climat des affaires observée aujourd'hui, même si elle devait se révéler temporaire, est une bonne nouvelle dans la mesure où elle repose sur les tout premiers signes que les efforts mis en oeuvre par les industriels pour alléger les stocks commencent à porter leurs fruits, et que le dégarnissement des carnets de commandes ralentit.

Il faudrait toutefois une amélioration bien plus conséquente des données d'enquête pour envisager une stabilisation durable de l'activité.

Pour l'instant, le climat des affaires reste très dégradé, et tout indique que les chefs d'entreprises devraient continuer de réduire leur activité dans les prochains mois.

Alexander Law (Xerfi)

L'hémorragie est provisoirement stoppée, mais la situation demeure des plus inquiétantes. L'indicateur synthétique de conjoncture dans l'industrie est ainsi resté stable en janvier. Mais, à 73 points, il est inférieur de 27 points à sa moyenne de long terme (ce qui est absolument colossal). Pour rappel, en janvier 2008, l'indicateur s'établissait à 109 points: c'était une autre époque.

Autant dire qu'il n'y a pas d'amélioration significative à attendre pour la production industrielle en ce début d'année. Tant que l'automobile restera engluée dans une crise d'une envergure exceptionnelle, tant que l'investissement restera paralysé et tant que la demande domestique et étrangère sera asthénique, il n'y aura pas de reprise en vue.

De toute manière, à quelques exceptions près (car la France reste performante sur quelques secteurs d'activité précis), 2009 devrait être une année très pénible pour l'industrie française dans un climat économique international récessif.

La lecture des composantes de l'indicateur principal n'est pas franchement rassurante.

D'une part, le solde relatif à la production passée a de nouveau chuté. Et, à 38 points, il s'agit d'un niveau qui n'avait même pas été rencontré en 1993, qui avait pourtant été une année horribilis pour l'industrie française (la production manufacturière avait chuté de 5,6% au cours de cette année-là). Par ailleurs, même s'ils s'allègent légèrement, les stocks restent très largement supérieurs à leur moyenne de long terme.

C'est assez décourageant, car eu égard aux baisses passées de l'activité, on aurait pu espérer un mouvement plus franc. En même temps, ce n'est guère étonnant car les carnets de commandes restent fort peu garnis, même si une amélioration quelque peu anecdotique peut être remarquée.

Pour se rassurer on pourra toujours prendre note également de la petite amélioration des perspectives personnelles de production (de -41 à -29 ce qui est extrêmement bas). En d'autres termes, la baisse de la production industrielle sera peut être momentanément stoppée en ce début d'année, même si le niveau d'activité restera très faible. Exprimé autrement, l'industrie française a atteint un premier plancher en-deçà duquel on espère qu'elle ne descendra pas.

En tout cas, on ne pourra pas accuser les industriels d'un optimisme béat: les perspectives générales de production (c'est-à-dire celles qui reflètent leur opinion sur l'ensemble de l'industrie et donc, par extension, leur vision sur l'économie plus globale) continuent leur chute vertigineuse. Au plus fort de la crise de 1993, le pire qui avait été atteint est -59.

Les industriels font donc face à ce qu'ils estiment être une crise quasiment sans précédent ce qui devrait participer d'une limitation de leurs dépenses d'investissement au strict minimum. Tout au plus consentiront-ils des efforts pour accroître la productivité afin de limiter les coûts au maximum. Dans une période comme celle-ci, où les défaillances progressent très rapidement, le nerf de la guerre se situe dans la capacité d'une entreprise à générer des liquidités, sans devoir se reposer sur un concours bancaire particulièrement incertain.

Dans la branche la plus importante de l'industrie française, les biens intermédiaires, la production passée a continué de se dégrader, bien que moins rapidement qu'en décembre dernier. Une demande en berne en aval et une conjoncture internationale délétère en sont les principales explications. Le constat est similaire dans les biens d'équipement avec un repli de l'activité passée.

En revanche, les carnets de commandes se sont un peu regarnis pour les biens de transports professionnels. Si ces derniers ne sont pas épargnés par la crise, ils constituent tout de même un socle de résistance important pour l'économie française. Il en est de même pour les produits pharmaceutiques et de parfumerie. Certes, les dernières semaines ont été très difficiles, mais la demande étrangère n'a pas complètement lâché, ce qui, en soi, constitue une nouvelle assez rassurante.

Enfin, dans l'automobile, la situation ne s'arrange décidément pas. La production passée a de nouveau reculé, mais les stocks se sont très peu allégés. Le hic c'est que les carnets de commandes globaux ont continué de se dégarnir, malgré le léger redressement de la demande étrangère, laquelle avait atteint, il est vrai, le fond. Résultat: les perspectives personnelles de production rechutent très lourdement et il faudra donc s'attendre à de nouvelles fermetures partielles d'usines au cours des prochaines semaines et mois.

(source AFP)

La consommation a reculé en décembre mais ne s'effondre pas

Les dépenses des ménages en produits manufacturés ont reculé de 0,9 % en décembre et de 0,5 % sur l'ensemble du quatrième trimestre, selon les chiffres publiés hier par l'Insee. Le débat sur la relance de la consommation n'est pas clos.



La consommation baisse, observent les uns, elle résiste, selon les autres. Et tous ont, pour l'instant, raison. En décembre, les dépenses des ménages en produits manufacturés ont reculé de 0,9 % par rapport à novembre en euros constants, selon les chiffres publiés hier par l'Insee. Sur l'ensemble du quatrième trimestre, le recul atteint 0,5 %. Un symbole : les achats de produits manufacturés n'avaient pas reculé, d'un trimestre à l'autre, depuis plusieurs années. Sur l'ensemble de 2008, c'est un très net ralentissement qui est acté : la consommation manufacturée n'a progressé que de 1,2 %, contre une croissance de 4,4 % en 2007.

Et pourtant, au vu de l'approfondissement de la crise au dernier trimestre 2008, la demande des ménages résiste : elle est conforme aux prévisions de l'Insee de décembre, alors que la production industrielle, elle, s'est écroulée.

Hausse des prix alimentaires

Il faudra toutefois attendre les autres postes de consommation : les produits manufacturés ne représentent qu'un quart de la consommation et les ménages ont montré qu'ils étaient capables d'ajuster rapidement leurs achats. Face à la hausse des prix alimentaires (« Les Echos » d'hier), ce poste de dépense aura, ainsi, reculé de plus de 2 % (en euros constants) l'an dernier. Au total, l'Insee attend une progression de la consommation globale des ménages de 0,9 % en 2008, quand la hausse atteignait 2,5 % les années précédentes.

Ce bilan ne devrait pas mettre un terme au débat qui agite le gouvernement et l'opposition sur l'opportunité de relancer la croissance par la demande. Alors qu'un rapport du Sénat conteste l'argument gouvernemental selon lequel une relance de la consommation, défendue par le Parti socialiste, soutiendrait les importations (lire ci-dessous), le ministre du Budget, Eric Woerth a jugé, hier, que « *lorsqu'on augmente les prestations sociales bien plus vite que l'inflation, c'est bien un soutien à la consommation* ».

Remontée du taux d'épargne

Le débat ne devrait toutefois pas s'achever, tant les perspectives 2009 restent incertaines. Au vu des chiffres de ces derniers mois, « *les gains de pouvoir d'achat libérés par la baisse des prix du pétrole n'ont visiblement pas tous été consommés en fin d'année dernière* », analyse Eric Dubois, chef du département de la conjoncture à l'Insee.

Alors que l'institut prévoit une remontée du taux d'épargne, accréditée par la dégradation rapide du marché du travail, une étude de Natixis, publiée hier, juge les perspectives « *meilleures à court terme* » : « *Pour les seuls mois de janvier et février, les très forts rabais apparemment consentis dès l'ouverture de la période de soldes devraient soutenir les dépenses* », tandis que la prime à la casse automobile et la prime de solidarité active, qui sera versée fin mars, devraient « *entretenir* » le revenu des ménages. « *Les fortes destructions d'emplois à venir, dans le contexte où le processus désinflationniste serait en outre parvenu à son terme, plaident en revanche pour un nouvel affaiblissement des dépenses au second semestre* », juge Jean-Christophe Caffet, de Natixis. La remontée rapide du déficit public et de la dette plaident aussi pour une remontée du taux d'épargne, les ménages pouvant anticiper des hausses d'impôt pour assainir les comptes.

VÉRONIQUE LE BILLON

Les grands postes de consommation

Les produits manufacturés (automobile, habillement, équipement du logement, édition, bricolage, parfumerie...) représentent 24 % de la consommation globale des ménages. Les services (restauration, hôtellerie, loisirs...) pèsent plus du double (52 %). Enfin, l'alimentation représente 17 % des dépenses et l'énergie (carburant, chauffage) 7 %.

Vers la création d'un carnet de santé des salariés

A peine arrivée, la nouvelle secrétaire d'Etat à l'Ecologie va devoir s'attaquer à un premier dossier délicat : la création d'un carnet de santé des travailleurs. La commission des Affaires économiques du Sénat vient, en effet, d'adopter un amendement visant à créer un dispositif de suivi des expositions aux risques professionnels. Il sera intégré au projet de loi de programme Grenelle de l'environnement, dit Grenelle I, qui doit être examiné au Sénat en première lecture à partir de mardi prochain.

L'objectif du rapporteur, le sénateur Bruno Sido est simple : chaque enfant est doté d'un carnet de santé, il s'agit de faire de même pour les salariés. Dans un premier temps, seront concernées les personnes exposées aux substances les plus dangereuses (cancérogènes mutagènes et reprotoxiques, dites CMR 1 et 2). A plus long terme, les différents facteurs de pénibilité tels que l'exposition aux substances chimiques, toxiques, l'amiante, le plomb, le travail posté, le travail en milieu bruyant devraient être, aussi, concernés. Sans que cela ait soulevé pour le moment d'opposition de la part du gouvernement ou du Medef. Les modalités de généralisation devront être définies avant le 1er janvier 2012.

Assurer le confidentialité

Un rapport intitulé « La traçabilité des expositions professionnelles » rédigé par l'Inspection des affaires sociales (Igas) en octobre dernier insistait sur la nécessité de mettre en place un fichier informatique et d'assurer la « mutualisation » du financement du suivi médical tout au long de la vie par la branche accidents du travail-maladies professionnelles de la Sécurité sociale.

Rappelons qu'une étude du ministère de la Santé (Summer) montre que 2,4 millions de salariés sont exposés à des produits cancérigènes (70 % sont des ouvriers) et que plus de 370.000 personnes sont en contact avec des produits mutagènes et reprotoxiques.

Cette avancée dans le domaine de la santé au travail était demandée de longue date par les syndicats. Avec l'amendement des sénateurs, « *un premier pas indispensable est franchi* », s'est réjouie la CGC. Sur la mise en oeuvre de cette mesure, les représentants des salariés sont plus circonspects. « *Je demande à voir*, explique Jean-François Naton, conseiller confédéral CGT. *Ce carnet sera-t-il électronique ? Qui le tiendra ? Qui accédera aux données et comment ?* » Autant de questions qui rappellent les polémiques sur la confidentialité des données du dossier médical personnel, dont la mise en place a été cent fois reportée.

Pour le carnet de santé, le sujet est peut-être plus sensible encore. « *Le risque, c'est qu'un employeur refuse d'embaucher un salarié s'il connaît les risques qu'il a encourus dans le passé*, poursuit Jean-François Naton. *Le système devra être extrêmement sécurisé.* » Tous ces sujets seront abordés au cours de la négociation conventionnelle sur la médecine du travail, que les partenaires sociaux ont entamée la semaine dernière.

23

La tribune 23 janvier 2009

Logement en Ile-de-France : les prix de l'ancien attendus en baisse de 5% en 2009

En 2009, les prix des logements anciens sont attendus en baisse en Ile-de-France, selon la Chambre des notaires de Paris et d'Ile-de-France. En 2008, si les prix sont restés globalement stables par rapport à 2007, la grande couronne a été marquée par une forte baisse du prix des maisons, tandis que les prix de Paris ont continué de grimper, encore et toujours...

Les prix des logements anciens en Ile-de-France devraient baisser de 5% en 2009 par rapport à 2008, selon une étude publiée ce jeudi par la Chambre des notaires de Paris et d'Ile-France.

"La confiance n'est pas de retour, loin s'en faut", a déclaré Jean-François Humbert, président de la chambre des notaires, pour expliquer cette chute des prix, qui serait la première dans cette région depuis 1997, année qui avait marqué la fin de la précédente crise immobilière.

En 2009, la baisse des prix s'accompagnerait d'un nouveau plongeon du nombre de transactions immobilières pour les logements anciens. Les notaires en prévoient 180.000 en 2009 contre 202.000 en 2008, soit une baisse d'un peu plus de 10%, après déjà une diminution de 16% par rapport à 2007 (235.000 transactions).

En revanche, le niveau des prix en 2008 a été équivalent à celui de 2007. Equivalent, sauf qu'il existe de fortes différences selon la localisation du bien immobilier. Paris intra muros a vu ses prix encore progresser de 4% à 5%, selon des chiffres provisoires, alors que la petite couronne a connu une stabilité et que la grande couronne a enregistré des baisses de 1% pour les appartements et surtout de 4% à 5% pour les maisons.

Au troisième trimestre 2008, dernier trimestre où les statistiques officielles sont connues, le prix moyen du mètre carré à Paris s'établissait à 6.630 euros le mètre carré. Pour Paris intra muros, l'arrondissement le plus cher est le 6ème avec 10.200 euros/m² (soit une hausse de 11% en un an), devant le 7ème (9.740 euros/m²), alors qu'à l'inverse le moins cher est le 19ème (5.200 euros/m²), en progression de 7%.

L'indice Notaires-INSEE des appartements anciens libres pour le troisième trimestre 2008 s'établit à 222,8 contre 220,9 au deuxième trimestre, soit une augmentation trimestrielle de 0,9% et annuelle de 7%.

La résistance à une plongée des prix, comme cela se produit actuellement en Espagne, en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis, s'explique, selon les notaires, par le fait que "l'offre de logements est globalement beaucoup trop faible en Ile-de-France, que ce soit pour l'accession à la propriété ou pour la location". Me Humbert, qui reconnaît que certains propriétaires diffèrent actuellement la vente de leurs logements pour les proposer à la location, estime que la baisse des prix "ne sera pas aussi longue que dans les années 90".

Bic en baisse, passe à l'offensive en Inde

Le fabricant de stylos, briquets et rasoirs jetables, rachète son homologue indien pour 124 millions d'euros. Une opération qui sera positive sur son résultat net 2009. Le titre Bic perd près de 2%

Bic a annoncé ce jeudi l'achat de 40% du groupe indien Cello Pens pour 124 millions d'euros. Dans un communiqué, le fabricant de stylos, briquets et rasoirs jetables précise que la transaction devrait être effective au début du deuxième trimestre et positive sur son résultat net par action cette année.

"Cello Pens est un groupe intégré disposant d'un outil de production moderne et de solides ressources internes en recherche, en développement produits et en marketing. Grâce à une large gamme de produits et à un réseau de distribution national, la marque Cello est l'une des plus reconnues en Inde", souligne *Bic*. "Dans le cadre de cet accord, *Bic* dispose d'une option d'achat lui permettant d'augmenter en 2013 sa participation à hauteur de 55%. Le prix sera notamment déterminé sur la base des résultats futurs", ajoute la société.

Bic indique que Cello Pens, "numéro un indien des instruments d'écriture", a dégagé un chiffre d'affaires de 4,1 milliards de roupies indiennes (64 millions d'euros) en 2007-2008 et une marge d'exploitation d'environ 30%.

Bic avait fait savoir en octobre qu'il cherchait activement à effectuer des acquisitions de taille moyenne et qu'il était disposé, selon les cas, à y consacrer un budget de 10 à 50 millions d'euros.

En Bourse, cette opération est moyennement appréciée : le titre perd 2,13% à 42,43 euros.

Publi news 23 janvier 2009

Laurent WAUQUIEZ, secrétaire d'Etat chargé de l'Emploi à l'Assemblée générale de l'AFPA

Le secrétaire d'Etat chargé de l'Emploi a souhaité participer le 14 janvier 2009 à l'Assemblée générale de l'Association nationale pour la formation professionnelle qui a procédé à la nomination d'un nouveau directeur général (Philippe CAÏLA). Cette nomination intervient deux mois après celle de Jean-Luc VERGNES, nouveau président de l'AFPA.

En présence de la nouvelle équipe dirigeante et devant les représentants des régions, des partenaires sociaux et de l'Etat, le ministre a souhaité fixer les priorités, qu'avec Christine LAGARDE, Ministre de l'Economie de l'Industrie et de l'Emploi, il entendait donner à l'AFPA et apporter des éléments de réponses à la gouvernance et aux salariés de l'AFPA sur leur avenir.

Il a d'abord souligné à quel point il était nécessaire en cette période de crise économique d'avoir une AFPA forte, résolument tournée vers l'avenir car la formation est un outil indispensable dans la bataille pour l'emploi.

Au moment où les partenaires sociaux ont abouti à un projet d'accord sur la formation professionnelle dont l'objectif est de former chaque année 200 000 demandeurs d'emploi de plus, il a rappelé tous les atouts (proximité géographique, expérience des agents, résultats en terme de retour vers l'emploi des demandeurs d'emploi formés) de l'AFPA qui selon lui sont à même de permettre à l'institution de tirer le meilleur parti de la réforme.

L'objectif pour les prochaines années est de consolider l'AFPA en tant qu'opérateur national de référence dans le champ de la formation professionnelle. Face aux évolutions rendues nécessaires (décentralisation, soumission aux règles de concurrence, réforme de la formation professionnelle), Laurent WAUQUIEZ a rappelé qu'il était attaché au maintien d'une AFPA nationale et que l'Etat accompagnerait les évolutions de l'AFPA dans le cadre d'un contrat d'objectifs, de moyens et de performance pendant les cinq prochaines années.

Le Ministre a par ailleurs indiqué que les activités d'orientation des demandeurs d'emploi seraient assurées à l'avenir par Pôle emploi afin de renforcer la cohérence de l'offre de service vis-à-vis des demandeurs d'emploi. Il a missionné les deux directeurs généraux de l'AFPA et de Pôle emploi, en lien étroit avec la gouvernance de ces deux organismes et dans le respect des règles du dialogue social, afin de lui faire avant le 31 mars prochain des propositions sur les modalités de mise en œuvre d'un transfert des activités et personnels de l'AFPA à Pôle emploi, transfert qui devra intervenir au plus tard le 1er janvier 2011.

Enfin, Laurent WAUQUIEZ a redit que l'AFPA demeurerait un acteur central du service public de l'emploi notamment par le rôle qu'elle joue dans la délivrance et l'ingénierie des titres du ministère de l'emploi et que des partenariats étroits devaient être établis avec Pôle emploi notamment sur le contrat de transition professionnelle